

Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 6 (1858-1861)
Heft: 44

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE

DES

SCIENCES NATURELLES.

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 3 novembre 1858. — M. Lude présente comme membre de la Société M. *Samuel Cuenoud*, instituteur de mathématiques; M. *Silvius Chavannes* présente M. *Auguste de Meuron*, de Neuchâtel, et M. *Döbele*, M. *Eugène Buenzod*, pharmacien. — Ces Messieurs sont reçus membres effectifs de la Société.

Le Bureau propose que sa nomination soit renvoyée à la prochaine séance, 2^e de novembre, comme le voulait le précédent Règlement. Le Bulletin sous presse n'ayant pas encore paru, le nouveau Règlement, qui y est inséré, n'est pas connu de tous les membres de la Société. — Cette proposition est adoptée.

Dans le courant de l'été la Société impériale des naturalistes de Moscou écrit à la Société vaudoise pour lui proposer l'échange réciproque des publications des deux Sociétés. Le Bureau, pour ne pas faire attendre une réponse qui ne pouvait être défavorable, a accepté cette proposition et a répondu à la Société de Moscou dans ce sens. Il communique le fait à l'assemblée qui approuve sa conduite.

Le *Président* fait lecture d'une lettre de M. Boucher de Perthes, Président de la Société impériale d'émulation d'Abbeville, qui demande à la Société d'être nommé membre correspondant et lui adresse un exemplaire complet de ses œuvres. (Voir aux ouvrages reçus.) M. Boucher désirerait obtenir en retour une collection des *Acta* de la Société helvétique.

On décide d'examiner de rechef la question des membres correspondants à l'occasion de la demande de M. Boucher. Le Bureau est chargé de donner un préavis. L'on répondra à M. Boucher, en le